



**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 24/04/2023**

<p>Nombre de membres composant le Conseil Municipal : 15</p> <p>Nombre de membres en exercice : 15</p> <p>Nombre de Conseillers Présents : 13</p> <p>Nombre de Conseillers représentés : 1</p> <p>Début de séance : 20h30</p> <p>Fin de séance : 21h20</p>	<p>L'an deux mille vingt-trois, le lundi 24 avril, le Conseil Municipal, s'est réuni, en session ordinaire, salle Sancey-Richard, sur convocation régulière adressée à ses membres le lundi 17 avril 2023, par Monsieur le Maire qui a présidé la séance.</p> <p>Présents :</p> <p>Gérard Dèque, Alicia Berthier-Derose, Lucie Rousselet-Jurcevic, Laurent Poncet, Sandrine Boillot, Gaël Marandin, Samuel Périddy, Nicolas Métivier, Florence Collino, Thierry Rolland, Estelle Remacle, Francis Meuterlos, Bénédicte Lavier.</p> <p>Excusés : Hervé Lacroix, Marlène Benoit.</p> <p>Absent :</p> <p>Pouvoirs : Marlène Benoit à Laurent Poncet</p> <p>Secrétaire : Thierry Rolland</p>
--	---

**CARTE AVANTAGES JEUNES : CONVENTION COUPON AVANTAGE
BIBLIOTHÈQUE**

CONVOCATION
LE 17 04 2023

Dans le cadre de l'initiative culturelle de la Région Bourgogne-Franche-Comté dont le but est de favoriser la lecture auprès des bénéficiaires de la carte Avantages Jeunes, M. le Maire propose de mettre en place le coupon « Avantage Bibliothèque ».

AFFICHAGE LE

12 MAI 2023

Ce coupon permet un abonnement gratuit d'un an en médiathèque, et est offert par la Région Bourgogne-Franche-Comté à chaque titulaire de la carte Avantages Jeunes.

Pour rappelle, actuellement à Métabief :

- l'adhésion est gratuite pour les enfants,
- l'adhésion est comprise entre 10 € et 20 € pour les adultes.

La mise en place de ce bon servirait donc aux jeunes de 18 à 30 ans (détenteur de la Carte avantages Jeunes).

La Région Bourgogne-Franche-Comté s'engage à rembourser la commune à hauteur de 5€ par bon transmis.

Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

- *accepte de mettre en place le coupon Avantage-Bibliothèque,*
- *autorise le Maire à signer tous les documents correspondants.*

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Métabief Le Maire, Gérard DEQUE

